

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Edité le 22 octobre 2025

MAIRIE DE TRINITE (LA)
Hôtel de Ville
rue de l'Hôtel de Ville
06340 LA-TRINITE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

REGIE EAU D'AZUR

	Type	Code	Nom
Prélèvement		00262600	
Unité de gestion		1895	REGIE EAU D'AZUR
Installation	UDI	000093	RESEAU LA TRINITE
Point de surveillance	S	0000004188	RESEAU TRINITE 1-D2
Localisation exacte			ROBINET TOILETTE DE LA MAIRIE
Commune			TRINITE (LA)

Prélevé le : vendredi 10 octobre 2025 à 09h08
par : PRELEVEUR CARSO MONTASSAR BEN /
Type visite : D2

Mesures de terrain

	Résultats	limites de qualité		Références de qualité		
		inf.	sup.	inf.	sup.	
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	17,2 °C				25,00	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,7 unité pH			6,50	9,00	
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	566 µS/cm			200,00	1 100,00	
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,30 mg(Cl2)/L					
Chlore total	0,32 mg(Cl2)/L					

Commentaires de terrain :

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : D2A Code SISE de l'analyse : 00262609 Référence laboratoire : LSE2510-17044

	résultats	limites de qualité		références de qualité	
		inf.	sup.	inf.	sup.
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0 SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0 SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJET				

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)6901

Type de l'analyse : D2ACode SISE de l'analyse : 00262609Référence laboratoire : LSE2510-17044

	résultats		limites de qualité		références de qualité	
			inf.	sup.	inf.	sup.
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Turbidité néphélométrique NFU	0,1	NFU				2,00
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS						
Chlorure de vinyl monomère	<0,004	µg/L		0,50		
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES						
Acrylamide	<0,10	µg/L		0,10		
Epichlorohydrine	<0,05	µg/L		0,10		
FER ET MANGANESE						
Fer total	<10	µg/L				200,00
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQUE						
Benzo(b)fluoranthène	<0,0005	µg/L		0,10		
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,00050	µg/L		0,10		
Benzo(k)fluoranthène	<0,0005	µg/L		0,10		
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (4 substances)	<0,0005	µg/L		0,10		
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,0005	µg/L		0,10		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Aluminium total µg/l	60	µg/L				200,00
Antimoine	<1	µg/L		10,00		
Cadmium	<1	µg/L		5,00		
Chrome hexavalent	N.M.	µg/L		6,00		
Chrome total	<5	µg/L		50,00		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
Nitrites (en NO2)	<0,01	mg/L		0,50		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION						
Bromoforme	<0,20	µg/L		100,00		
Chlorodibromométhane	0,49	µg/L		100,00		
Chloroforme	1,1	µg/L		100,00		
Dichloromonobromométhane	0,62	µg/L		100,00		
Trihalométhanés (4 substances)	2,21	µg/L		100,00		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00262600)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le directeur général et par délégation,
le responsable DPGRAS des Alpes maritimes

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Dassonville', with a stylized flourish extending from the end.

Fabrice Dassonville

Le présent document doit être affiché en mairie dans les deux jours ouvrés suivant sa réception.

Il doit rester affiché jusqu'à la réception du prochain rapport d'analyse conclu par l'ARS (article D. 1321-23 du code de la santé publique).

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Edité le 22 octobre 2025

MAIRIE DE TRINITE (LA)
Hôtel de Ville
rue de l'Hôtel de Ville
06340 LA-TRINITE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

REGIE EAU D'AZUR

	Type	Code	Nom
Prélèvement		00262604	
Unité de gestion		1895	REGIE EAU D'AZUR
Installation	UDI	000093	RESEAU LA TRINITE
Point de surveillance	S	0000000090	RESEAU TRINITE 2
Localisation exacte			ROBINET STADE DE L'OLI
Commune			TRINITE (LA)

Prélevé le : vendredi 10 octobre 2025 à 08h40
par : PRELEVEUR CARSO MONTASSAR BEN /
Type visite : D1

Mesures de terrain

	Résultats	limites de qualité		Références de qualité		
		inf.	sup.	inf.	sup.	
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	17,7 °C				25,00	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,7 unité pH			6,50	9,00	
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	566 µS/cm			200,00	1 100,00	
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,11 mg(Cl2)/L					
Chlore total	0,13 mg(Cl2)/L					

Commentaires de terrain :

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : D1BA Code SISE de l'analyse : 00262613 Référence laboratoire : LSE2510-16766

	résultats	limites de qualité		références de qualité	
		inf.	sup.	inf.	sup.
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0 SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0 SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJET				

Analyse effectuée par :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)
6901

Type de l'analyse :
D1BA
Code SISE de l'analyse :
00262613
Référence laboratoire :
LSE2510-16766

	résultats		limites de qualité		références de qualité	
			inf.	sup.	inf.	sup.
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1	NFU				2,00
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Aluminium total µg/l	59	µg/L				200,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION						
Bromates	<3	µg/L		10,00		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00262604)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le directeur général et par délégation,
le responsable DPGRAS des Alpes maritimes



Fabrice Dassonville

Le présent document doit être affiché en mairie dans les deux jours ouvrés suivant sa réception.
Il doit rester affiché jusqu'à la réception du prochain rapport d'analyse conclu par l'ARS (article D. 1321-23 du code de la santé publique).